

PARI

Parcs d'Activités de Reims Industries



n° 4

Le journal des parcs d'activités de Reims et sa région

4^{ème} trimestre
2001

Nord-Est

Neuvillette

Farman-Pompelle

Colbert

la sécurité dans les parcs d'activités

Nord-Est une nouvelle présidente • **Colbert** les élus en visite • **Mois de la création** les rendez-vous à ne pas manquer • **L'Euro** le compte à rebours



Difficile d'obtenir des chiffres fiables, et plus dur encore de les interpréter. Alors quand les impressions prennent le pas sur les statistiques, il faut bien parler d'un climat qui se dégrade.

sécurité ou insécurité pas de feu mais de la fumée...

Il y a quelques mois, un ouvrier de la Pum recevait un coup de couteau après avoir surpris en pleine nuit des délinquants en train de dérober du cuivre dans un wagon de marchandises. A peu près à la même époque, un agent de sécurité d'une société de gardiennage se faisait tirer dessus lors d'une ronde, sur Farman-Pompelle.

Ces deux incidents rapprochés traduisent-ils une hausse de la délinquance dans les parcs d'activités rémois et une agressivité accrue des malfrats ? De l'avis quasi unanime des personnes que nous avons interrogées, la situation s'est sensiblement détériorée. *"La délinquance prend de l'ampleur"*, observe Richard Pagnon, DRH de la Pum et président de l'association Colbert Développement. Mais on se gardera de généraliser puisque, à l'inverse, la présidente d'Actipôle la Neuville, Isabel Marino, estime que *"les problèmes se sont estompés depuis que la zone s'est remplie et que le quartier Orgeval s'est calmé"*.

Une entreprise sur deux victime ?

On dispose de peu de chiffres pour essayer de quantifier le problème. Seule "étude" disponible, un sondage à usage interne effectué en deux

temps, 1996 et 1998, par l'ancienne association Pompelle. Celui-ci révèle que 55 % des entreprises installées sur le site ont été victimes de vols au cours de ces trois années.

Nous avons demandé à la police ses propres statistiques. Malgré les difficultés de cet exercice (le découpage par secteurs du commissariat n'isole pas les zones industrielles et a de toute façon été modifié depuis l'an dernier), il apparaît que, pour les sept premiers mois de 2001, les "faits constatés" dans les parcs d'activités ne représentent que 2,38 % du total de la circonscription de Reims. Plus précisément, les "délits commis sur la voie publique" (dégradations, vols à la roulotte, cambriolages, vols avec violence, vols de véhicules et de cyclomoteurs) atteignent 1,8 %. En revanche, 9 % des interventions de police secours ont eu lieu dans les zones industrielles.

Pas de points noirs... sauf la nuit

Ces données autorisent Dominique Serniclay, commissaire central de Reims, à affirmer que *"les parcs d'activités ne constituent pas un point noir"*. A l'exception de la rue Léon-Faucher, à proximité des anciens Docks Rémois. Selon le policier, les problèmes sur-

viennent essentiellement la nuit. Un constat que fait aussi Benoît Grislain, le directeur de Tissmétal, une entreprise située à l'extrémité de la zone Pompelle, à côté d'un immense bâtiment vide (Auga) en partie squatté : *"La nuit, et le week-end, c'est malsain. Je déconseille aux salariés de se rendre dans la zone à ces moments-là"*. La délinquance nocturne inquiète tout autant Richard Pagnon, de la Pum : *"Si la délinquance s'accroissait, on aurait bientôt du mal à faire venir des équipes de nuit. Cela fait des mois que l'encadrement en parle"*.

Il est en effet désagréable de retrouver son auto cassée ou ses pneus crevés. On parle également ici et là d'un concessionnaire obligé de rentrer ses voitures tous les soirs ou d'un commerce victime de chapardages endémiques.

D'où un climat d'insécurité qui se développe, pas forcément corroboré par les chiffres, mais qui naît davantage de ce qu'il est convenu désormais d'appeler des "incivilités" que de forfaits spectaculaires.

Que fait la police ?

Face à la montée de cette violence sournoise, qui s'attaque essentiellement aux biens mais touche indirectement les personnes, l'exaspération

gagne du terrain. L'exigence de sécurité aussi. "La police ou la gendarmerie, on ne la voit jamais", accuse Christian Laudy, le président de la fédération Farman-Pompelle. "Les forces de l'ordre ne sont pas assez présentes dans les zones", confirme André Erhart, ancien président de l'association des commerçants et artisans du Nord-Est.

"Toutes les nuits, nous effectuons une ou deux patrouilles dans chaque zone, à des heures différentes pour ne pas créer d'habitudes, se défend le commissaire. La surveillance est exercée surtout par la brigade canine et la brigade anticriminalité".

"Non armée, la police municipale ne sort pas la nuit, explique de son côté le maire de Reims, Jean-Louis Schneider. Mais le jour, elle fait des rondes". La nouvelle présidente du Nord-Est, Maryvonne Riva, observe effectivement que "la police municipale est plus présente depuis quelque temps. Elle stationne à l'arrêt de bus et on la voit davantage". Isabel Marino, à La Neuville, partage ce point de vue.

Trop de nomades, pas assez de camps

Quels sont les pouvoirs dont disposent les pouvoirs publics pour endiguer ce sentiment d'insécurité latent ? En particulier celui que génère la présence obsédante des gens du voyage à proximité ou au milieu des commerces et des sociétés ? L'envahissement régulier des friches, des parkings, des terrains de sport et des sites universitaires par les nomades, malgré les blocs de pierre et les portiques qui ont été installés un peu partout, est source de tension et d'anxiété.

Tous nos interlocuteurs prônent tou-

tefois le dialogue et se refusent à faire des non-sédentaires les boucs émissaires de la délinquance. L'épisode le plus caricatural des rapports entretenus par les gens du voyage avec leur voisinage restant cette attaque à la voiture bélier perpétrée à la Pum. "C'étaient des nomades qui, pour se venger d'avoir été chassés d'un camp, voulaient faire accuser d'autres gens du voyage", indique M. Pagnon.

Le camp : le mot est lâché. Reims en possède un, avenue Nationale, que la municipalité vient de rénover entièrement, mais qui ne comprend que 36 emplacements. Jean-Louis Schneider est le premier à admettre que c'est "insuffisant" pour une ville de 180 000 habitants, notamment lorsqu'il s'agit d'accueillir les grands rassemblements évangélistes. Faut-il l'agrandir ? "Non, car on ne peut pas tout concentrer au même endroit. Mais il faut trouver des solutions."

L'une d'entre elles pourrait consister à convaincre Bétheny, Cormontreuil et Tinqueux d'aménager leurs propres structures. Car "ces trois communes sont en infraction avec la loi", s'insurge le commissaire Serniclay. La loi stipule que toute commune de plus de 5 000 habitants doit mettre un terrain à la disposition des gens du voyage. A défaut, ces derniers peuvent stationner où bon leur semble 48 heures durant sans risquer le moindre procès verbal.

Chacun pour soi

Mais les nomades ne sont qu'un facteur parmi d'autres concourant à la dégradation du climat. "Les parcs d'activités sont des zones sensibles par nature, souligne le commissaire Serniclay. Ils sont la cible de délinquants chevronnés, souvent récidivistes, qui sélectionnent les biens les plus intéressants et qui sont capables de

neutraliser un système d'alarme, de pénétrer dans un local par le toit et de descendre en rappel, de desceller et d'emporter un coffre-fort."

Pour se protéger contre ce type d'agressions suscitées par la convoitise, les entreprises se munissent d'équipements parfois coûteux et pas toujours efficaces. Elles ont aussi recours aux services des sociétés de surveillance et de gardiennage.

La video-surveillance : une solution ?



Et dans ce domaine, c'est un peu chacun pour soi. Le sondage de l'association Pompelle, évoqué plus haut, avait été réalisé dans le dessein de trouver une solution commune. Or les adhérents n'ont pas voulu investir collectivement dans la sécurité. Motif : la surveillance du domaine public est du ressort de la police. Même échec sur Farman. "Les gens ne se sont pas sentis assez solidaires des autres pour financer des rondes communes", regrette Christian Laudy.

C'est pourtant le principe auquel ont adhéré une quarantaine d'entreprises d'Actipôle La Neuville. Celles-ci se sont regroupées pour obtenir des tarifs préférentiels auprès d'un prestataire unique.

Ne pas affoler la clientèle

Pour autant, pas question "d'organiser une milice de zone", remarque Richard Pagnon. "Il n'appartient pas aux associations de s'unir pour assurer la sécurité d'une ville. Nous n'avons pas à nous substituer à la police". Le président, qui reconnaît que la zone Colbert est très difficile à surveiller à cause de son étendue et de ses nombreuses voies d'accès, renvoie clairement la balle dans le camp des services de l'Etat et de l'hôtel de ville. Christian Laudy cite, à l'appui de cette requête, l'exemple de la commune de Muizon

L'insécurité se présente sous différentes formes...



"qui prend en charge une partie de la surveillance des zones d'activités".

Au terme de notre enquête, nous avons le sentiment que si les problèmes sont réels et empoisonnent parfois la vie des entreprises, il faut éviter de dramatiser. Le sujet est en soi suffisamment sensible et polémique. Des présidents d'association comme MM. Pagnon et Erhart, et Mme Riva, expriment le souci de ne pas créer de psychose.

Il serait d'ailleurs faux de dire que les parcs d'activités de Reims sont à feu et à sang, livrés à des hordes de pillards. En proie aux maux de leur époque et quelles que soient les précautions prises, ils ne seront jamais à l'abri d'un camion vidé de sa cargaison, d'une voiture vandalisée, d'une porte fracturée, d'un réservoir siphonné, de matériaux ou de matériels subtilisés, d'une vitrine canardée, d'une clôture abattue ou d'un massif de fleurs arraché. Pas une raison, bien sûr, pour invoquer la fatalité. ■

Et l'insécurité routière ?

Une autre forme d'insécurité règne dans certains parcs : le danger automobile. Richard Pagnon le connaît bien : l'un de ses salariés est décédé il y a trois ans après avoir été fauché par un poids lourd à la sortie de l'usine. Depuis, des aménagements ont été effectués - giratoires et îlots directionnels - mais la circulation reste globalement dangereuse, notamment sur certains carrefours absolument pas protégés.

Benôit Grislain, de Tismétal, ne déplore que de la tôle froissée sur sa zone. Mais il aimerait avoir des chaussées en meilleur état afin de ménager les amortisseurs et des bordures de voies fauchées plus souvent pour améliorer la visibilité des conducteurs.

Il est une ultime source d'insécurité qu'évoque M. Pagnon : ce sont les enfants. *"Dans mon entreprise, des petits jouent à cache-cache avec les trains, grimpent sur les ponts roulants, escaladent les pylônes. Un jour, l'un d'entre eux va se faire écraser, tomber ou s'électrocuter. Les pouvoirs publics ont été officiellement mis face à leurs responsabilités, avant tout humaines, dans ce domaine".*

Certains carrefours restent dangereux...

